



On ne prend pas soin de la vie en donnant la mort

C'est le titre du texte publié par les évêques de France en janvier sur le sujet de la fin de vie. En communion avec l'ensemble des évêques de France, je souhaite revenir sur quelques éléments afin d'éclairer nos consciences.

Le Sénat et l'Assemblée Nationale continuent d'examiner une proposition de loi instituant un « droit à l'aide à mourir ». Ce débat engage notre société dans ce qu'elle a de plus intime et de plus grave. Oui, le moment est grave, et il est toujours grave, chaque fois que, dans notre histoire humaine, quelqu'un s'approche de la mort.

« Depuis plus de 25 ans, la France a fait un choix singulier et précieux : refuser à la fois l'acharnement déraisonnable et la mort provoquée, en affirmant à la fois le droit de ne pas souffrir et le devoir d'accompagner la vie jusqu'au bout. »

Une autre loi instituant un droit à l'aide à mourir franchirait un seuil irréversible pour notre société, en détournant les mots liberté, fraternité et dignité de leur sens.

La véritable liberté ne peut s'envisager en dehors de sa dimension relationnelle, « nous sommes interdépendants et les choix des uns engagent les autres ».

La véritable fraternité « ne consiste pas à hâter la mort de ceux qui souffrent ou à forcer des soignants à la provoquer, mais au contraire, à ne jamais abandonner celles et ceux qui vivent ces moments si difficiles et douloureux ».

La véritable dignité d'une personne humaine est inaliénable et ne varie pas selon son état de santé, son autonomie ou son utilité. Nous sommes tous créés à l'image de Dieu.

Nous comptons sur la décision personnelle et courageuse de nos élus nationaux.

Nous comptons aussi sur l'engagement de tous :

- Les soignants et les proches des personnes en fin de vie,
- Mais aussi nous tous : prions afin d'éclairer notre conscience,
- Et prions aussi pour aider toutes les personnes aux portes de la mort. Qu'elles puissent se sentir mystérieusement soutenues par notre prière.

Nous croyons qu'une société grandit, non pas lorsqu'elle propose la mort comme solution, mais bien lorsqu'elle se mobilise pour accompagner la fragilité et protéger la vie jusqu'au bout. Le chemin est exigeant, certes, mais c'est le seul qui soit véritablement digne et fraternel.

Mgr Yves LE SAUX
Evêque d'Annecy